

Madame, Monsieur,

Vous avez récemment attiré l'attention d'Emmanuel Grégoire au sujet des conditions de vie des Parisien·nes retraité·es. Vous le rappelez dans votre courrier, aujourd'hui, 23 % des Parisiennes et des Parisiens ont plus de 60 ans et, d'ici 2050, près d'un habitant sur trois sera senior. Cette évolution démographique constitue un horizon qui nous invite à penser la ville autrement et à adapter nos politiques publiques.

Je joins à notre message le programme spécifique pour les seniors parisien·nes ainsi qu'un flyer que nous avons édité sur nos priorités à l'occasion de cette campagne.

Concernant votre questionnaire, voici les réponses que nous pouvons vous apporter :

- L'adaptation des logements des personnes âgées doit être accélérée

L'objectif est de rendre la ville réellement habitable à tous les âges, grâce à un plan visant à faire disparaître progressivement les immeubles inaccessibles. Celui-ci prévoit notamment la création de logements sociaux adaptés, la mise en place d'un fonds municipal destiné à accompagner les copropriétés dans l'installation d'ascenseurs ou de rampes d'accès, ainsi qu'un diagnostic gratuit d'accessibilité pour les Parisiennes et les Parisiens de plus de 65 ans, comprenant une visite à domicile et des recommandations de travaux. L'ambition est claire : permettre à chacun de vieillir chez soi, dans la dignité et dans de bonnes conditions.

- Des mesures doivent être prises pour le maintien du lien social et la lutte contre l'isolement

La lutte contre l'isolement constitue un enjeu central de notre programme. Le maintien du lien social suppose de multiplier les occasions de rencontre et de solidarité entre générations. C'est dans cet esprit que nous proposons un plan Paris intergénérationnel, incluant notamment un service municipal de colocation intergénérationnelle, l'ouverture des résidences autonomie à des activités de quartier et le renforcement des partenariats entre écoles, EHPAD et associations. Ces dispositifs visent à encourager les échanges et à permettre aux aînés de continuer à prendre pleinement part à la vie de la cité.

- Les transports doivent être très largement aménagés pour permettre leur utilisation par les personnes âgées (problème d'accessibilité)

La question de la mobilité et de l'accessibilité de l'espace public est également déterminante. Le programme prévoit la création de 15 lignes de bus "express", assurant un maillage dense de Paris, dont les trajets seront fluidifiés et les arrêts rendus pleinement accessibles. La gratuité du pass Navigo pour les Parisiennes et les Parisiens de plus de 65 ans (sous conditions de ressources) sera maintenue, tandis que le soutien aux associations accompagnant les déplacements des personnes âgées sera renforcé. Nous militerons également auprès de la Région Ile-de-France afin qu'elle réalise les nécessaires investissements en matière d'accessibilité du métro. Parallèlement, l'espace public sera aménagé pour être plus accueillant : installation de 10.000 bancs supplémentaires, désencombrement des trottoirs et développement d'un réseau plus dense de sanitaires publics.

- Il faut augmenter, quantitativement et qualitativement, l'accompagnement à la dématérialisation des démarches, administratives, mais également culturelles

Dans un contexte de dématérialisation croissante des démarches, un accompagnement renforcé est également prévu. La création d'un pass « bien-vieillir à Paris » permettra d'offrir un guichet unique en mairie, un accès simplifié aux aides municipales et nationales ainsi qu'un

accompagnement administratif prioritaire. L'objectif est de faciliter les démarches et d'éviter que la transition numérique ne devienne un facteur d'exclusion. Par ailleurs, nous souhaitons renforcer nos activités de formations et de médiation numérique pour permettre à nos seniors de s'émanciper. Nous souhaitons également maintenir un accompagnement privilégié des seniors subissant la fracture numérique en mairie, centre d'action sociale, et autres services publics.

- L'accès aux soins doit être garanti pour les retraités, et notamment dans des centres municipaux de santé plus nombreux, et plus pluridisciplinaires

L'accès aux soins constitue un autre pilier essentiel. Un grand plan santé dédié aux seniors prévoit l'ouverture de dix nouveaux centres municipaux de santé proposant des consultations gériatriques, la mise en place d'équipes mobiles de prévention de la perte d'autonomie dans chaque arrondissement et un plan spécifique de lutte contre les déserts médicaux de secteur 1, touchant les personnes âgées. Ces mesures visent à garantir un accès effectif à des soins de proximité, adaptés aux besoins du vieillissement.

- La création d'EHPAD publics

Au cours de la prochaine mandature, au moins un EHPAD public ouvrira ses portes dans le 8^e arrondissement. D'autres projets sont actuellement à l'étude, car Paris demeure confrontée à un taux d'encadrement particulièrement insuffisant. Parallèlement, la Ville de Paris a engagé, depuis la précédente mandature, un vaste programme de rénovation de l'ensemble de ses établissements. Elle a également inauguré un nouvel EHPAD public de 80 places dans le 20^e arrondissement, l'EHPAD Sara Weill-Raynal, rue Pelleport.

Pour autant, l'EHPAD ne peut plus constituer l'alpha et l'oméga de nos politiques de prise en charge de la dépendance. Il nous faut désormais penser l'accompagnement du grand âge dans toute sa diversité, en développant des solutions alternatives, qu'elles soient à domicile ou hybrides, associant accompagnement à domicile et accueil en établissement. L'enjeu est clair : permettre aux seniors de continuer à vivre chez eux le plus longtemps possible, dans des conditions de sécurité, de dignité et de qualité de vie.

- La réévaluation régulière des plafonds de ressources pour l'accès aux dispositifs prévus pour les personnes âgées (forfait pour le transport, Pass Paris Seniors...)

Nous prévoyons de conserver le Pass Paris Seniors et de développer le nombre de places pour le dispositif gratuit "Paris Sport Seniors". Les plafonds de ressources seront régulièrement évalués, notamment à l'aune de l'inflation. Enfin, la politique municipale entend lutter résolument contre les formes de précarité et de discrimination qui peuvent toucher les personnes âgées. Une campagne municipale contre l'âgisme sera mise en œuvre, tandis qu'un plan spécifique contre la précarité alimentaire permettra notamment de développer un réseau d'épiceries solidaires pour les seniors et de renforcer l'accès aux restaurants Émeraude.

Bien cordialement

L'équipe de campagne d'Emmanuel Grégoire